

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
*Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)*  
-----

Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

REGION DE SIKASSO  
Cercle de Sikasso  
Commune rurale de Kignan

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE KIGNAN

2005- 2009

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Décembre 2005

## INTRODUCTION

Depuis longtemps dans un souci de promouvoir une sécurité alimentaire durable, l'Etat malien élaborait des plans ou programmes. Ces plans ont montré des limites par leur caractères très technique globaux, en participatif, moins réalistes.

L'avènement de la décentralisation ; après un temps d'information de sensibilisation de mise a niveau des acteurs, a permis à l'Etat Malien de rentrer dans une phase active de lutte contre L'insécurité alimentaire. Il doit se faire suivant une logique qui respecte l'aspiration des populations locale et la politique de gouverner d'où la nécessité de disposer d'un plan de sécurité alimentaire communal.

Le plan de sécurité alimentaire communal duquel est issu d'un budget réel doit être un outil Consensuel, nécessaire pour faciliter l'accès à l'alimentation pour toute la population de la Commune.

La mise en œuvre de plan de sécurité alimentaire nécessite un budget de 88 200 000 f cfa (Quatre Vingt Huit Millions Deux Cent mille francs CFA) ; pendant une période de cinq (5) ans.

Son objectif principal est d'assurer l'autosuffisance alimentaire dans la commune de kignan.

## I – PRESENTATION DE LA COMMUNE

### 1. 1 – Situation géographique et administrative :

Kignan est une commune rurale de 21.646 habitants, située à 75 km et au Nord-Ouest de Sikasso, son chef lieu de région.

A l'instar des autres communes en République du Mali, elle a été créée par la loi n° 96-059 du 4 novembre 1996. Elle comprend l'ensemble des village de l'ex arrondissement plus Sonflabougou qui faisait partie de l'ex arrondissement de Dogoni. Elle couvre une superficie de 1.202 km<sup>2</sup> environ.

La commune de kignan est limitée :

- . à l'Est par les communes rurale de Kabarasso et Kourouma ;
- . au Nord par les communes rurales de Dialakoro et Koumankou ;
- . au Sud par celle de Sanzana ;
- . à l'Ouest par la commune rurale de Tella.

### 1.2 – Historique de la commune :

Elle est issue des principautés du Zéguédougou et du Nkolodougou, qui étaient des composantes de l'arrondissement de Kignan (ex chef lieu d'arrondissement portant le même nom).

Elle compte administrativement 15 villages qui sont : Kignan, Kouna, Sonflabougou, N'Gana, Boukarila, Tiébé, Kombala Missala, Djifolobougou, Katogo, Kéréme'koro, Tenina-Mima, Diana-Tiénou, Kossournani, Morila-Fansébougou.

### 1.3 Milieu Physique :

La commune a un relief très peu accidenté. Le relief est caractérisé par des plateaux et des collines. On y rencontre également des plaines favorables à la riziculture et au maraîchage.

Le climat est de type soudanais avec une pluviométrie moyenne comprise entre 1.000 et 1.100 mm/an. Il se caractérise par une alternance de saison sèche et pluvieuse.

La température moyenne annuelle est de l'ordre de 27°C . Les températures maximales (34°C) et minimales (20°C) sont enregistrées respectivement en avril et décembre.

La couverture végétale est caractérisée par des essences très variées. On y rencontre le caïllédrat, le néré et le karité. Elle est assez abondante, mais menacée par la dégradation anthropique.

Une forêt classée de 13.280 ha se partage entre la commune rurale de Kignan et celle de Koumankou.

De façon générale , le sol est de type limoneux et gravillonnaire par endroits. La faune est constituée de biches, de phacochères et oiseaux.

### 1.4 Hydrographie :

La commune est arrosée par des bas-fonds dont les régimes sont semis permanents. Le plus important est le <<N'kègnè . Il traverse les terroirs de kérémmèkoro, Morila-Fansébougou et Tenina-Mima. Ce cours d'eau garde ses eaux pendant quatre (4) mois après

### 1.5- Démographie :

La population totale de la commune de kignan est répartie comme suit :

Nom des villages	Hommes	Femmes	Total
Boukarila	588	566	1154
Diana-Tienou	279	291	570
Djifolobougou	169	181	350
Kignan	3977	3874	7851
Kérémmèkoro	528	522	1110
Katogo	600	600	1200
Kombala	496	450	946
Kouna	769	747	1516
Kossournani	180	181	361
Morila-Fansébougou	313	350	663
Missala	255	296	551
N'Gana	1172	707	1879
Sonflabougou	71	111	182
Tenina-Mima	525	560	1085
Kignan peul et Kignan Fonctionnaire	686	714	1400
Total :	10608	11038	21646

La commune compte actuellement 21646 habitants (Direction Régionale du plan et de la Statistique 2003 ), pour une densité de 18 habitants /km<sup>2</sup>.

Les hommes représentent 49,01 % de la population totale. 70 % de cette population est jeune.

Le taux d'accroissement annuel est de 3 % .

Années	Naissances		Total
	Garçons	Filles	
2000	362	348	710
2001	324	300	624
2002	326	394	820
2003	450	346	796
2004	154	85	239
<b>Total :</b>	<b>1716</b>	<b>1473</b>	<b>3189</b>

Les principales ethnies sont : Senoufo, Bambara, Minianka. LE Bambara est la langue de communication. Les autres ethnies de la commune sont : Dogon, peuhl venus de Macina, le Bozo, etc...

### 1.6- Aspects économiques :

L'économie de la commune est basée sur l'agriculture et l'élevage. Quant au commerce et l'artisanat, ils sont peu développés et se caractérisent par la vente des produits divers, la menuiserie, la forge, agricole etc..

#### . Analyse du système agricole :

L'agriculture est la principale activité de la population. Les spéculations sont : le coton, le mil, le riz, le maïs et l'arachide. Les rendements sont faibles à cause de la pauvreté des terres agricoles.

Le coton est la seule culture de rente. Les autres sont destinées à la consommation. Les systèmes agricoles ont évolué grâce au développement de la culture du coton. Il existe une grande disparité des systèmes d'une exploitation à une autre. La production est diversifiée.

#### . Données statistiques sur la production agricole :

##### SUPERFICIES CULTIVEES – CAMPAGNE 2003 -2004 (SOURCE SLACAER)

Mil	sorgho	maïs	riz	fonio	coton	arachide	niébé
6140	10920	7975	3045	80	2172	2162	835

##### SUPERFICIES CULTIVEES –CAMPAGNE 2004 -2005 (SOURCE SLACAER)

mil	sorgho	maïs	riz	fonio	coton	arachide	niébé
6140	10920	7975	3045	80	18700	3140	962

Pour une superficie exploitée de 33.329 ha et une population de 21 646 habitants, on a un ratio de 1,54 ha cultivé par habitant contre une norme de 0,50 ha par consommateur dans le Mali sud pour un système d'exploitation intensif. Ce qui explique qu'il y a pas de problème de terre agricole et que le système de production est extensif. L'appauvrissement des terres est la raison de ce système de production agricole.

Le développement économique basé sur l'agriculture est entravé par :

. la pauvreté des terres agricoles due à la dégradation de la couverture végétale et le non respect des techniques culturales. Malgré les grands efforts de formations et de sensibilisation menée par la CMDT , ce problème demeure dans 26,67% environ des villages de la commune.

. la chère des intrants et leur mise en place tardive dans certains villages. La libéralisation du marché est certes une des raisons de cette situation .

La nouvelle orientation de la CMDT et la politique du gouvernement, favorisent la création et l'organisation des APC ( Association des Producteurs de coton) ,est une disposition pour faire face aux problèmes.

### **.Analyse du système d'élevage :**

Le développement de la culture du coton a fait accroître le cheptel. L'élevage est extensif et peu rentable par rapport aux potentialités dont dispose cette filière.

Il est pratiqué par les peuhls sédentaires et sémis-nomades et également par les agricultures.

L'aviculture est pratiquée traditionnellement. Elle rapporte des revenus substantiels.

### **.Données statistiques sur l'élevage :**

Les potentialités de la commune en bétail et en volaille se répartissent comme suit :

#### **Campagne 2004- 2005**

Noms des villages	Bovins	Ovins	Caprins	Assins	Volaille
Kignan	2 354	1 424	982	258	5 200
N' gana	1 658	1 500	630	174	6 000
Boukarila	1 529	900	728	107	7 000
Diana-Tiénou	1 288	1 200	572	92	6 000
Ténina-Mima	1 224	800	500	102	5 000
Morila- Fansébougou	930	600	620	94	4 000
Kérémékoro	894	600	500	90	3 500
Missala	612	524	317	67	3 600
Kossourna	418	203	118	312	1 200
Kombala	420	242	260	74	2 000
Djifolobougou	394	200	94	34	900
Katogo	1 092	552	378	107	2 000
Tiébé	797	318	394	78	78
Kouna I	423	102	273	24	600
Kouna II	652	300	350	32	700
<b>TOTAL</b>	<b>14 685</b>	<b>9 456</b>	<b>6 716</b>	<b>1 365</b>	<b>47 778</b>

En plus de l'agriculture et de l'élevage, les activités comme la pêche, le commerce, l'artisanat et l'industrie sont également pratiqués :

### **.La pêche :**

La pisciculture n'est pas développée à cause de l'assèchement des cours d'eau après les pluies.

L'utilisation incontrôlée des produits phytosanitaires et des engrais chimiques ne favorise pas la reproduction des poissons dans les mares qui retiennent de l'eau après les pluies.

La pêche est pratiquée anarchiquement par les pêcheurs allochtones dans le cours d'eau de Ténina- Mima et de Morila-fansébougou. Cette situation a provoqué des incompréhensions entre eux et les villageois, car aucune convention locale ne les lie.

Ce pendant une bonne gestion de ce cour d'eau et une bonne organisation de cette activité pourront économiquement profiter à la commune en général et aux villages en particulier, surtout sur le plan alimentaire.

**. Commerce –Artisanat :**

Le commerce peu développé dans la commune est dû au fait que l'économie repose sur l'agriculture et l'élevage. La mauvaise organisation de ce secteur fait que des difficultés entravent son développement.

**. L'industrie :**

Générée par la production du coton elle porte sur la transformation. En effet, après l'implantation de l'usine d'égrenage en 1996, le parc industriel se développe avec l'arrivée de textile Roberto (une unité de traitement des déchets de coton). Depuis 2004 cette structure industrielle a pris le nom de SUCOTEX.

**1.7 Santé :**

La situation épidémiologique de la commune montre que le paludisme les infections respiratoires les diarrhées sont les plus fréquentes et les couches la plus vulnérables est les enfants de 0 à 34 mois et les femmes enceintes. textile Roberto (une unité de traitement des déchets de coton). Depuis 2004 cette structure industrielle a pris le nom de SUCOTEX.

**1.8 – Ressources financières des communes :**

Les ressources financières de la commune sont :

- . Le fond d'investissement des Collectivités Territoriales que l'Etat et ses partenaires ont mis sur place pour accompagner financièrement le processus de la décentralisation :
- . Les TDRL et les Taxes Assimilées de la commune :
- . Les Impôts provenant des Usines.

**1.9 EDUCATION**

Les infrastructures scolaires se composent de 13 écoles fondamentales qui se répartissent comme suit :

Noms des villages	Nbre d'école	Nbre de classe
Kignan	2	15
Boukarila	1	6
N'Gana	1	6
Katogo	1	6
Tiébé	1	3
Kouna	1	3
Kéréme'koro	1	3
Tenina-Mima	1	3
Morila-Fansébougou	1	3
Missala	1	3
Kossournani	1	3
Kombala	1	3

- Un second cycle de l'école fondamentale situé à Kignan.
- Treize centres d'alphabétisations, soit un par village sauf sonflabougou et Diana-Tiénou
- Deux medersa une à Kéréchèkoro et la seconde à Kombala.

Il existe également deux CED dans la commune, un situé à Kéréchèkoro et un à Kignan.

### **1.10 Situation sociale culturelles et sportives :**

- Le sport le plus pratiqué est le foot ball.
- Sur le plan social nous avons des organisations de la société civiles notamment les coopératives de productions de coton (CPC) la coopérative des éleveurs, l'Association des chasseurs, l'Association des femmes dans tous les villages de la commune etc...
- Sur le plan Art et culture, ils ne sont pas développés dans la commune. Les sites de patrimoine culturel des villages, même s'ils existent, ne sont pas valorisés à cause de leur méconnaissance par les seniors de la jeunesse du sport des arts et de culture.

C'est ainsi qu'on signale à Kignan l'existence de :

- . Deux puits dont les eaux et la boue ont un pouvoir mystique de guérir des maladies.
- . Trois tombes inconnus du service technique chargé de la gestion des activités artistiques et culturelles or selon les dires de la population, elles contiennent des points .

### **1.11 Situation politique :**

Il existe 7 partis politiques dans la commune dont l'ADEMA URD UDD MIRIA MPR RPM US-RDA. Nous signalons l'existence du mouvement citoyen.

## **II Potentialités et contraintes**

### **1.1 Potentialités :**

- Existence de terres cultivables
- Le bon encadrement des producteurs
- La disponibilité des structures de crédit
- L'existence d'un marché à Kignan
- La facilité d'écoulement des produits agricoles
- L'existence de la main d'œuvre suffisante,
- 

### **1.2 Contraintes :**

1. l'appauvrissement des terres ;
2. vente incontrôlée des céréales
3. les calamités naturelles
4. fragilité des liens de solidarité
5. la dégradation de l'environnement.

### **1.3 Solutions**

1. Restauration des sols
2. création des banques de céréales
3. Prévention des calamités naturelles
4. culture des vertus de la solidarité
5. protection et gestion des ressources naturelles
6. Aménagement des plaines

### III Objectif global du plan de sécurité alimentaire de la commune :

La présente planification vise à garantir la sécurité alimentaire des populations de la commune de Kignan.

#### **1-Objectifs spécifiques :**

- Restaurer les sols
- Mettre en place des banques de céréales
- Assurer une bonne conservation des céréales
- Créer une bonne cohésion sociale dans la commune.
- Améliorer les conditions alimentaires de la population
- Prévoir et gérer les situations conjoncturelles.

#### **2-Stratégies**

- intensification de la culture vivrière
- culture des vertus de la solidarité
- Aménagement des plaines
- Assurer la gestion des ressources Naturelles et la protection de l'environnement.

#### **Annexe : Liste de présences**

N°	PRENOM NOM	FONCTIONS	LOCALITES
01	Soumana Ballo	C. Communal	Kignan
02	Moumine Berthé	C. Communal	Kignan
03	Hassimiou Cissé	C. Communal	Kignan
04	Mamoutou Traoré	C. Communal	Kignan
05	Souleymane Traoré	C. Communal	Kignan
06	Adama Traoré	C. Communal	Kignan
07	Minirou Cissé	C. Communal	Kignan
08	Safoura Diallo	C. Communal	Kignan
09	Dramane Sanogo	C. Communal	Kignan
10	Diakalia Ouonogo	C. Communal	Kignan
11	Djibril Sidibé	C. Communal	Kignan
12	Oumar N. Ballo	C. Communal	Kignan
13	Issouf Togola	C. Communal	Kignan
14	Niamagolo Coulibaly	C. Communal	Kignan
15	Issa Diallo	C. Communal	Kignan
16	Soumaïla Diarra	C. Communal	Kignan
17	Fassoum Dembelé	C. Communal	Kignan
18	Karim Togora	C. Communal	Kignan
19	Salia Traoré	C. Communal	Kignan
20	Oumar M. Coulibaly	Secrétaire Général	Kignan



#### **IV PLAN QUINQUENAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE KIGNAN 2005-2009**

Objectif global	Objectif spécifiques	Activités	Coûts estimatifs F CFA.	2005	2006	2007	2008	2009	Localisation	Respons.	Contribution de la commune	
Garantir la sécurité alimentaire dans la commune	Restaurer les sols et former les acteurs	Former les acteurs	4.000.000	X	x	x	x	x	15 villages	Service technique cpc	400000	3.600.000
	Développer la culture du riz	Aménagement du bas-fond	40.000.000		x	x	x	x	Tenina-Mima, Morila-Fansébougou	Service tech. commune	4000000	3600000
	Faciliter l'accès aux aliments	Construction de 4 banques de céréales et dotation	32000000		x	x	x	x	Kignan kouna N'Gana Boukarila	Service tech. commune	3200000	2880000
	<u>Protéger et gérer les ressources naturelles</u>	Reboisement de 40 ha	7200000	X	x	x	x	x	15 villages	Service tech. commune	720000	648000
	Cultiver des vertus de solidarité	Culture des vertus de solidarité	2000000	X	x	x	x	x	15 villages	Service tech. commune	200000	180000
	Renforcement des capacités	Former les acteurs	3000000	X	x	x	x	x	15 villages	Service tech. Comm.	300000	2700300
Toal general		88200000									8820000	7938000

## **V Conclusion**

Pour un montant de 88.200.000 FCFA, les investissements du plan de sécurité alimentaire de la commune sont répartis comme suit :

88.200.000, soit 10% contributions communes

79.380.000, soit 90% contributions extérieures.